

Epsor enrichit sa gamme de fonds avec le FCPR Bpifrance Entreprises 2 et sept autres nouveaux fonds

Paris, le 16 février 2022 – Après le succès du FCPR Bpifrance Entreprises 1 en 2021, Epsor poursuit les innovations en épargne retraite collective et référence le FCPR Bpifrance Entreprises 2. Ce fonds commun de placement à risque permettra aux épargnants Epsor de participer au développement de startups et PME françaises et européennes au travers de leur PER Collectif. Epsor enrichit également sa gamme avec sept nouveaux fonds et trois nouvelles sociétés de gestion partenaires.

Le deuxième FCPR en épargne retraite chez Epsor

À partir du 16 février, Epsor devient le seul professionnel d'épargne retraite à référencer le FCPR Bpifrance Entreprises 2 au sein de sa gamme pour le PER Collectif. Cette nouvelle solution de placements permet d'investir dans un portefeuille plus de 1500 entreprises afin de les accompagner dans leur développement. Ces entreprises, non cotées et en majorité françaises et européennes, sont issues de nombreux secteurs : technologies, santé, industrie, services BtoB, consommation, alimentation... Parmi elles, les épargnants pourront notamment retrouver la fintech française Lydia, la société française BioSerenity qui développe des outils numériques au service des patients, ou encore Organic Alliance, grossiste français de fruits, légumes et produits frais exclusivement bios.

Cet accès privilégié à des investissements normalement réservés aux investisseurs professionnels et institutionnels permet ainsi aux épargnants d'Epsor de donner du sens à leurs placements et de flécher leur épargne vers le financement de l'économie réelle.

« Nous avons choisi de référencer ce FCPR dans notre gamme car, comme le premier qui avait rencontré un grand succès l'année dernière, il permet d'orienter les investissements vers le financement du tissu économique local. Cette démarche s'inscrit dans la lignée des engagements d'Epsor, qui a à cœur de proposer à ses épargnants des placements porteurs de sens, et d'apporter toujours plus de transparence quant aux entreprises qu'ils financent » déclare **Julien Niquet, Président d'Epsor**.

Focus sur les conditions d'accès¹

- Disponible pour tous les bénéficiaires des entreprises clientes d'Epsor

¹ Le Fonds n'offre pas de garantie en capital : les investisseurs sont susceptibles de perdre la totalité de leur investissement. Les investisseurs doivent prendre connaissance des facteurs de risque du Fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement avant toute souscription. Les placements dans les startups et PME s'effectuent sur le long terme et peuvent être soumis à de fortes variations de valorisation.

- Eligible uniquement au PER Collectif
- Ouvert à la souscription à partir du 16 février 2022
- Minimum d'investissement : 3 000 €

Plus d'informations : www.epsor.fr/fcpr-bpifrance-entreprises-2

Trois nouvelles sociétés de gestion et sept nouveaux fonds

Grâce à la flexibilité de son architecture ouverte, **l'offre d'Epsor s'enrichit également avec trois nouvelles sociétés de gestion partenaires, et le référencement de sept nouveaux fonds**. En effet, les épargnants Epsor peuvent désormais placer leur épargne dans des fonds d'**Amundi, La Banque Postale AM et Groupama AM** :

- Groupama G Fund Futur for Generation (fonds diversifié prudent labellisé ISR)
- LBPAM SRI Human Rights (fonds diversifié prudent labellisé ISR et Finansol)
- Amundi Label Equilibre ESR
- Amundi Actions Immobilier Monde ESR

Les trois autres fonds référencés, issus de sociétés de gestion déjà partenaires d'Epsor, sont :

- Lyxor Green Bond Indiciel (fonds obligataire labellisé GreenFin)
- EdRAM Green New Deal (fonds actions internationales, labellisé ISR)
- Allianz Valeurs Durables (fonds Actions zone euro labellisé ISR)

Cet enrichissement de l'offre proposée vient en réponse aux souhaits de thématiques d'investissement exprimés par les épargnants d'Epsor : thématiques environnementales, sociétales, l'immobilier, ou le multi-thématique. Avec ces ajouts, **Epsor propose désormais 19 fonds labellisés ISR, 3 fonds labellisés Finansol et 1 fonds labellisé GreenFin**. Cette offre d'épargne responsable représente 50% des fonds proposés par Epsor et est l'une des plus riches sur le marché. Les nouveaux fonds seront accessibles sur le PEE/PEI et le PERECO/PERECOI proposés aux clients d'Epsor.

"Notre architecture ouverte nous permet de proposer à nos clients une gamme large et diversifiée en matière d'exposition géographique, style de gestion et thématiques sectorielles. Les épargnants avertis peuvent ainsi retrouver dans leur épargne salariale et retraite des expositions similaires à leurs placements personnels (en assurance-vie par exemple). Pour les épargnants plus novices, nos conseillers en gestion de patrimoine sont toujours joignables pour y voir plus clair et arbitrer entre les différents fonds, et ce gratuitement. Notre sélection de supports de placement est en évolution constante afin que chaque salarié trouve l'investissement qui lui correspond le mieux" indique **Benjamin Pedrini, Directeur général d'Epsor**.

À propos d'Epsor

Epsor est la solution digitale pour l'épargne des salariés. Elle met l'utilisateur au centre de l'expérience d'épargne et lui donne les clés pour qu'il puisse être acteur de ses placements, prendre les bonnes décisions et réaliser ses projets. Epsor se différencie des offres traditionnelles par sa simplicité d'utilisation, le conseil en investissement personnalisé, l'offre de placements en architecture ouverte et son fort engagement pour l'investissement socialement responsable. Le groupe Société Générale gère tous les flux financiers, assurant ainsi une pleine sécurité et une maîtrise totale de l'épargne des salariés.

Epsor compte plus de 500 entreprises clientes et a déjà levé près de 30 millions d'euros.

Contact presse

Margaux Frantz

06 77 85 68 05 - margaux.frantz@epsor.fr